

<p style="text-align: center;"><b>LA CHARTE DES JEUNES COMPETITEURS SAISON 2014/2015</b></p>
--

Cette charte a pour vocation d'établir des engagements réciproques clairs entre le Ski club, chaque compétiteur et sa famille.

L'adhésion aux règles collectives permettra au club et aux compétiteurs de progresser ensemble :

### **1) L'ESPRIT CLUB**

Le Ski Club Sausheim est une association qui regroupe entre autres de jeunes compétiteurs. L'échange avec les autres se fait lors des compétitions, des entraînements, mais aussi en dehors du cadre purement sportif. Un compétiteur du club est porteur d'une image sportive qu'il véhiculera à l'extérieur où il représente l'ensemble du club. D'où la nécessité d'avoir un comportement en tous points irréprochable soit en salle ou sur piste.

De plus, Il est indispensable de passer du temps au club en dehors des périodes d'entraînement, de compétitions en s'associant aux animations, en réservant un temps de bénévolat dans des actions annexes au ski. Le club a la chance de pouvoir participer à bon nombre de manifestations communales pour renforcer sa trésorerie. Le club demande donc un investissement du compétiteur et de ses parents lors des différentes manifestations. (Calendrier communiqué à l'avance par le Comité Directeur).

### **2) LES VALEURS DU SPORT : COMPORTEMENT ET ATTITUDE**

Un jeune compétiteur doit respecter des règles, des valeurs de bonne conduite, de respect de l'autre qu'il s'agisse de son concurrent, de ses entraîneurs, des parents, du public, du personnel des pistes, etc...

Il doit donc :

- Respecter tous les membres du club
- Respecter tous les enfants et les adultes qui l'entourent
- Respecter le matériel mis à disposition par le club ou par les organisateurs de courses
- Respecter son entraîneur : politesse, écoute attentive des consignes, et toujours lui demander l'autorisation de quitter le groupe en cas de besoin (toilettes, ...)

### **3) ENTRAINEMENT PHYSIQUE, DIRIGE OU SKI LIBRE**

- L'entraînement de «pré saison» reste un outil indispensable à l'entraîneur pour connaître les capacités motrices du jeune compétiteur avant la saison. Ce temps est donc essentiel pour la préparation de la saison.
- La situation d'entraînement dirigé sur piste est un moyen pour préparer les compétiteurs aux courses. Ces bases sont indispensables afin de maîtriser les techniques du ski de compétition.
- Le ski libre est également indispensable pour tester et s'approprier les techniques apprises.

**La tenue du compétiteur doit rester exemplaire lors de ces trois périodes d'entraînement.**

### **4) LES MOYENS MIS EN PLACE PAR LE CLUB**

- Entraînements physiques en salle en avant saison afin de préparer les compétiteurs et leur donner une cohésion de groupe indispensable
- Entraînements hebdomadaires en saison le mercredi après-midi et le samedi matin à la station du MARKSTEIN, ou exceptionnellement sur d'autres sites du Massif Vosgien
- Adaptation de l'entraînement à chaque catégorie des jeunes
- Communication sur l'actualité de la FFS, sur l'actualité sportive du comité régional...
- Programmation d'un certain nombre de courses en fonction de la catégorie et des résultats du jeune
- Inscription des coureurs au fichier du Comité Régional du Massif des Vosges de Ski
- Engagement des compétiteurs lors de ces courses (4,50 € / Compétiteur / course)
- Un entraîneur du club ou à défaut un cadre du club au moins sera désigné et présent sur les courses. Il se chargera de :
  - Récupérer les dossards auprès du club organisateur de la course, et les réintégrer à l'issue de la compétition ;
  - Faire la reconnaissance en compagnie de tous les compétiteurs ;

- Communiquer l'heure et le lieu de RDV sur le site de la compétition (appel par les parents au plus tard la veille au soir) ;
- S'occuper des compétiteurs au départ de chaque manche de course ;
- Etre présent pendant ¼ h à la fin de chaque manche à l'arrivée (nouvelles directives)

- Respecter les inscriptions aux diverses compétitions : elles sont payantes et les places sont limitées. En cas d'absence, prévenir l'entraîneur au plus tôt de façon à pouvoir faire éventuellement bénéficier un autre skieur de la place libérée. Si l'absence n'est pas justifiée, le remboursement des frais d'inscription sera demandé aux parents.

## 5) LES OBLIGATIONS DU JEUNE

### - La compétition :

- Obligation de participer aux différentes courses sauf cas de force majeure en respectant le calendrier de début de saison. Actualisation hebdomadaire, voire quotidienne du calendrier des courses sur [www.skivosges.net](http://www.skivosges.net)
- Toute absence doit être signalée et justifiée auprès de l'entraîneur le plus tôt possible : trois absences non justifiées entraîneront une sanction
- Toujours se présenter avec l'équipement complet : casque obligatoire, masque, protections (**dorsale obligatoire**, tibias, bras ...), tenue du club (pour les détenteurs), licence, forfait station, skis, bâtons, gants, chaussures.
- **Avoir sur soi l'AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT dûment complétée par les parents.**

### - l'entraînement

- Participer aux entraînements en salle avant la saison
- Toute absence doit être signalée et justifiée auprès de l'entraîneur le plus tôt possible : trois absences non justifiées entraîneront une sanction
- Participer aux entraînements les mercredis après-midi et samedis matin en saison : toujours se présenter avec l'équipement complet : casque obligatoire, masque, protections (**dorsale obligatoire**, tibias, bras ...), tenue du club (pour les détenteurs), licence, forfait station, skis, bâtons, gants, chaussures.
- **Avoir sur soi l'AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT dûment complétée par les parents.**

**La composition des groupes d'entraînement est décidée sous la seule responsabilité du club et des entraîneurs ainsi que l'inscription aux courses et stages.**

## **6) APPLICATION D'UN CODE DE CONDUITE**

Le club se réserve le droit de sanctionner le compétiteur en cas de :

- comportement anormal, non respect des règles de sportivité, détérioration d'installation, non implication dans les entraînements ou dans le programme des compétitions, soit par :

- Avertissement et rendez-vous avec les parents
- Exclusion d'un entraînement
- Exclusion partielle ou définitive de la section compétition

## **7) INVESTISSEMENT FAMILIAL ET COÛT FINANCIER**

a) Une participation financière est demandée aux familles. Chaque compétiteur devra s'acquitter du montant de la licence Compétition, et de la cotisation Club.

La Convention signée cette année entre les 3 clubs que sont le Ski Club Vallée de Wessering, le SCOSEG, et le Ski Club Sausheim revient à 31 K€ répartis entre les 3 clubs. La part du Ski Club Sausheim est de 6 K€.

La participation des familles d'élève à 250 € par jeune (la différence étant prise en charge cette année par le Club). Ces coûts comprennent les frais liés à toutes les séances d'entraînement d'avant-saison, et en saison.

**Une feuille de suivi sera tenue par le ou les entraîneurs.**

- Le forfait des remontées mécaniques reste à la charge de chaque coureur (entraînements et compétitions)
- Le transport aux entraînements ou aux courses n'est pas assuré par le club, et reste à la charge totale des parents. Un co-voiturage peut **exceptionnellement** être envisagé auprès d'autres chauffeurs, moyennant un dédommagement (5 €/personne et par trajet aller-retour)
- Des camionnettes sont à disposition (dans la mesure des places disponibles) au départ de Guebwiller

b) une participation à la vie de la compétition est nécessaire :

- participation aux trajets, aide à la vie du club, communication en cas d'absence, respect des horaires ... ..

- il est indispensable de laisser intervenir l'entraîneur lors des compétitions et de n'intervenir auprès de son enfant qu'en cas de nécessité absolue.

Fait à ....., le .....

Le jeune

les parents

Pour le Comité Directeur,  
Le Président ,

NOM, Prénom

Christophe HAUMESSER

**N'oublions pas : nous sommes TOUS bénévoles !!!**

**Bon ski et bonne saison à toutes et tous ...**